



CONFLUENS NOTAIRES
Société d'exercice libéral à
responsabilité limitée

Notaires titulaire d'un Office Notarial
à la résidence de QUIMPER (Finistère),
66 Quai de l'Odet, Tel.02 98 95 01 73

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Françoise
PINSON-GAUTIER, notaire à QUIMPER, le
22 juillet 2025,

Monsieur Jacques Daniel POMMEREUL
né à METZ (57000) le 1er novembre 1948

Et

Madame Marie-Thérèse LE SAUX née à
BREST (29200) le 11 mai 1950,

Demeurant ensemble à FOUESNANT
(29170) halage 12 Hent Kerbader.

Mariés à la mairie de BREST (29200) le 19
juin 1970 sous le régime de la commu-
nauté d'acquêts à défaut de contrat de
mariage préalable.

Ont décidé de changer de régime matri-
monial et d'adopter pour l'avenir le ré-
gime de la **COMMUNAUTÉ UNIVERSELLE**
avec clause d'attribution intégrale de la
communauté au conjoint survivant.

Les oppositions pourront être faites dans
un délai de trois mois et devront être
notifiées par lettre recommandée avec
accusé de réception ou par exploit
d'huissier à l'Etude de Maître Françoise
PINSON-GAUTIER, où il est fait élection
de domicile.

En cas d'opposition, les époux peuvent
demander l'homologation du change-
ment de régime matrimonial au Tribunal
Judiciaire.

Pour insertion.

Maître Françoise PINSON-GAUTIER